

SÉANCE DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021
RELEVÉ D'AVIS

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE, EN SA
SÉANCE A DISTANCE DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021,

Les points de l'ordre du jour suivant ont été approuvés par le Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
(CFVU) de l'Université Clermont Auvergne :

- 1- Formations en santé | Règles de classement 2021-2022 pour l'accès aux formations de santé pour les PASS, LAS 1, LAS 2, suite de l'AlterPACES, et 2nde chance Passerelle STAPS Kiné | Modification (DÉLIBÉRATION 2021-09-28-01)
- 2- Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) (DÉLIBÉRATIONS 2021-09-28-02 à 2021-09-28-11)
- 3- Annexe 2021-2022 au règlement des études (DÉLIBÉRATION 2021-09-28-12)
- 4- Mise en œuvre d'évaluations à distance pour les UFR utilisant les locaux du bâtiment « le Manège » (DÉLIBÉRATION 2021-09-28-13)

Le Président de l'UCA

Mathias BERNARD